



Communiqué de presse

27 octobre 2024

Légalisation des casinos en ligne : Casinos de France salue l'ouverture d'une concertation et le retrait de l'amendement par le gouvernement

Le gouvernement a décidé de retirer son amendement concernant l'autorisation des casinos en ligne, initialement déposé sur le projet de loi de finances pour 2025. La filière tient à saluer cette décision.

“Nous sommes soulagés que le gouvernement ait entendu nos préoccupations. Cette décision contribue à l'équilibre de la filière, protège des dizaines de milliers d'emplois, sauvegarde les protections mises en place pour la santé mentale des joueurs et maintient le soutien essentiel que nous apportons aux collectivités locales.” indique Grégory Rabuel, président de Casinos de France, précisant *“nous resterons attentifs à ce que l'engagement pris par le ministre du budget soit respecté : toute future évolution législative ou réglementaire éventuelle devra s'inscrire dans un cadre de concertation et de dialogue constructif.*

Contact : Casinos de France - Philippe Bon : pbon@casinos.fr